



Conseil communal  
de Gimel

Gimel, le 14 mars 2022

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

**Mardi 22 mars 2022**

**à 20h15**

**à la Cantine**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022
2. Communications du bureau
3. Dépôt du postulat 01-2022 « Pour une vision claire et pérenne du parc immobilier communal »
4. Dépôt de l'interpellation 01-2022 « Quelles réponses de notre commune face au drame ukrainien »
5. Informations de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Pour le bureau  
du Conseil communal

Le président



Eric Marchese

Le secrétaire



Florian Magnin

**Annexes transmises par courriel:**

- PV de la séance du 7 février 2022
- Postulat n° 01-2022
- Interpellation n°01-2022